

Le grand jour est enfin arrivé et j'ai l'immense satisfaction de vous remettre aujourd'hui le permis vélo qui valide vos connaissances sur la prévention routière.

Vous connaissez désormais les comportements responsables et les bons réflexes à adopter en vélo. Les droits et les devoirs du code de la route à vélo n'ont plus de secret pour vous et je vous en félicite.

Vous connaissez notamment l'utilité de :

- contrôler votre vitesse et entretenir les freins pour un freinage efficace
- porter un gilet haute visibilité et équiper votre vélo d'équipements obligatoires pour une meilleure visibilité de jour comme de nuit
- porter correctement le casque et avoir un avertisseur sonore en état de marche...

Vous avez acquis la connaissance des trois familles de panneaux de signalisation (obligation, interdiction, et danger) et vous avez également assimilé les panneaux d'intersection et les règles de priorité.

La meilleure conduite à tenir à vélo c'est avant tout de respecter le Code de la route. Vous avez appris à identifier les dangers de la route, à les anticiper, à acquérir le sens des responsabilités en prenant soin de vous et des autres. A vous maintenant d'agir contre les incivilités de la route et leurs conséquences.

Je souhaite que tous ensemble nous puissions vivre à Corsept de manière harmonieuse. Conscient de la dangerosité de la route, j'ai décidé à mon tour, d'agir afin de vous protéger. J'ai aujourd'hui le plaisir de vous informer que **la vitesse dans tout le bourg de Corsept sera au 1^{er} juillet 2021 limitée à 30km/h**. Cette nouvelle zone protégée de la circulation doit devenir une véritable sensibilisation aux enjeux des mobilités pour tous.

Soucieux d'améliorer la qualité de vie et de protéger les plus vulnérables, l'ensemble des élus sont solidaires des jeunes corseptins.

Mais cela ne doit pas vous empêcher de redoubler de vigilance. Parce que votre taille est un réel risque de ne pas être vu par les automobilistes et les deux roues, vous devez vous aussi être particulièrement attentifs à votre environnement.

Que ce nouveau permis vous ouvre les portes vers d'autres succès. Je suis fier de vous et continuez à parcourir le chemin de la connaissance et du savoir.

J'adresse un grand merci à toute l'équipe pédagogique qui a réussi à vous faire progresser en autonomie, en responsabilité et en confiance.

Tous ensemble applaudissons :

Madame Juliette Berthelin (école Sainte Thérèse)

Monsieur Stéphane Chevalier (école Camille Corot)

Bravo également à Valérie Denoual, Brigadier-chef Principal ainsi qu'aux bénévoles des associations « vélo pour tous » de Corsept et « place au vélo Estuaire » de Saint Brévin les Pins pour leur précieuse aide dans la mise en situation sur les exercices de maniabilité du vélo ainsi que sur la piste d'éducation routière au complexe sportif Joseph Clavier.

Je n'oublie pas les sponsors qui se sont mobilisés pour vous et je les remercie en votre nom :

- Monsieur Potros de l'entreprise Besnier Aménagement qui offre les gilets à led et les brassards
- U Express de St Père en Retz qui propose le goûter après la remise du Permis vélo
- La Communauté des Communes Sud Estuaire qui donne un porte-clés, un gilet jaune pour le trajet école-gymnase ainsi qu'un sac de piscine.

Je vous encourage tous à faire preuve de prudence, d'anticipation et avoir un comportement responsable en toutes situations.

Je vous rappelle que la route n'est pas un terrain de jeu. La route se partage et c'est en acceptant et respectant l'autre que l'on grandit et que l'on acquière plus de confiance. Soyez certains que vous avez tous accompli un pas de géant vers la maturité et le savoir-vivre ensemble.

A nouveau, je vous félicite pour vos efforts qui vous mènent aujourd'hui à la réussite. Par votre comportement responsable, vous vous êtes forgés une conscience citoyenne qui ne vous quittera plus.